



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble Le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr **Site internet :** cgtnmca.fr **Page facebook :** [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Monsieur le Président du CHSCT de la Ville de NICE
Direction Générale Adjointe des Ressources Humaines
Direction Bien-Être, Santé au Travail et Dialogue Social
Pôle Prévention et Sécurité au Travail
35 rue de Paris
06364 Nice cedex 4

Objet: Théâtre Francis GAG

Nice, le 05 août 2020

Monsieur le Président du CHSCT de la Ville de NICE,

Les agents administratifs du Théâtre Francis GAG nous ont alertés de leurs conditions de travail. En effet, avec les chaleurs estivales, ils souffrent d'une ambiance thermique particulièrement excessive.

Nous avons pu constater, hier entre 14h00 et 15h00, une température ambiante supérieure à 30° C, dans les bureaux. Pourtant, cette journée n'était pas la plus chaude de la semaine.

Bien qu'il n'existe aucune obligation contraignante en matière d'ambiance thermique, la norme internationale X35-203 de mars 2006 préconise que la température de confort dans les bureaux est de 20°C à 22°C. Une chaleur excessive a des conséquences sur l'efficacité et les santés des agents. A partir de 26°C, l'individu connaît une baisse de dextérité et de productivité. A 30°C, il souffre d'une fatigue excessive.

Nos collègues, pour rafraichir les locaux, sont obligés d'utiliser des ventilateurs qui sont pourtant fortement déconseillés dans le cadre de la pandémie de la COVID 19.

.../...

Il existe un système de climatisation pour garantir de bonnes conditions d'accueil des artistes et des spectateurs. Le local de climatisation, prévu à cet effet, est situé à l'étage juste en dessous des bureaux. Il nous semble donc possible d'adapter les locaux, à moindre coût, pour permettre aux agents administratifs de bénéficier de la climatisation.

Aussi, au vu des éléments exposés ci-avant, nous vous demandons de bien vouloir prendre toutes les dispositions que vous jugerez nécessaires pour permettre à nos collègues d'exécuter leurs missions dans des conditions thermiques satisfaisantes.

Veillez agréer, Monsieur le Président du CHSCT, l'expression de nos salutations distinguées.

**P/ Les représentants CGT du personnel en CHSCT
Le Secrétaire Adjoint du CHSCT**



Dominique ROCTON